

Consommation de substances psychoactives chez les jeunes

La consommation de substances psychoactives chez les élèves de 11 à 15 ans en Suisse : situation en 2018 et évolution depuis 2002

Durant l'adolescence, les jeunes montrent une curiosité croissante pour la nouveauté et la prise de risques pouvant les amener à essayer des substances psychoactives comme l'alcool, le tabac et le cannabis illégal. Même si l'expérimentation de substances peut être considérée comme une manifestation normale du processus de développement, elle peut avoir des conséquences négatives à court terme pour la santé et évoluer vers une consommation plus fréquente. Il est important d'observer l'étendue de la consommation de substances psychoactives et son évolution chez les jeunes adolescent-e-s, afin d'identifier les besoins d'action et, le cas échéant, de mettre en place des mesures de prévention et de promotion de la santé.

Cette feuille-info présente une sélection de résultats de l'enquête HBSC 2018 en Suisse pour les jeunes âgé-e-s de 11, 13 et 15 ans, sur le thème de la consommation de substances psychoactives et son évolution au fil du temps depuis 2002.

Cigarettes traditionnelles et autres produits nicotiques

La consommation de tabac est associée à des maladies respiratoires et peut causer, resp. favoriser, des cancers ainsi que d'autres maladies (p.ex. maladies du cœur ou des vaisseaux sanguins, maladies du tube digestif). Ces maladies ne se déclarent généralement qu'à l'âge adulte. Cependant, certaines d'entre elles peuvent survenir à l'adolescence.

Ces dernières années, plusieurs produits de nouvelle génération, tels que la cigarette électronique, sont arrivés sur le marché suisse, entraînant l'apparition de nouvelles formes de consommation. Alors que la vente des produits du tabac est réglementée dans la plupart des cantons, la cigarette électronique est vendue librement en Suisse, sans limite d'âge. Elle peut donc être vendue aux moins de 16 ans.

Cigarettes traditionnelles – La prévalence à vie de la consommation de cigarettes traditionnelles diffère

grandement selon les groupes d'âge et selon le sexe : alors que 5.7% des garçons de 11 ans et 1.9% des filles du même âge ont fumé au moins une fois dans leur vie des cigarettes traditionnelles, les proportions augmentent avec l'âge : de 12.3% des garçons de 13 ans à 35.4% pour ceux de 15 ans et de 11.3% des filles de 13 ans à 29.8% pour celles de 15 ans.

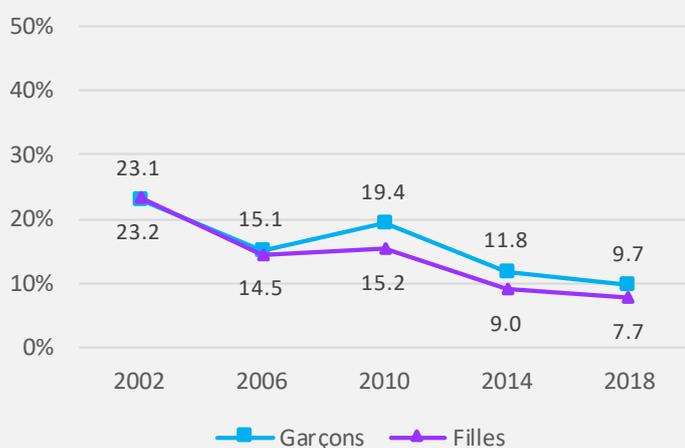
La proportion de jeunes de 11 et 13 ans **qui fument au moins une fois par semaine** est relativement faible, soit moins de 1 %. Chez les 15 ans, la consommation au moins une fois par semaine de cigarettes traditionnelles est plus répandue puisqu'elle concerne 9.7% des garçons et 7.7% des filles.

Moyens d'accès – Chez les jeunes de 15 ans qui ont fumé des cigarettes traditionnelles dans les 30 derniers jours, un peu moins de la moitié en ont acheté eux/elles-mêmes au moins une fois (dans un magasin, kiosque, bar, restaurant ou automate), et ce malgré l'interdiction

de vente au moins de 16 ans en vigueur dans la plupart des cantons. En outre, environ trois jeunes consommateurs/trices de 15 ans sur quatre ont obtenu au moins une fois des cigarettes traditionnelles auprès de personnes connues (p.ex. ami-e-s).

Évolution au fil du temps – Globalement, la consommation de cigarettes traditionnelles au moins une fois par semaine chez les jeunes de 15 ans a eu tendance à reculer depuis 2002, mais pas de façon linéaire. Entre 2014 et 2018, la proportion est restée à un niveau relativement comparable chez les garçons (2014: 11.8%; 2018: 9.7%) et chez les filles (2014: 9.0%; 2018: 7.7%) .

Évolution de la consommation de cigarettes traditionnelles au moins une fois par semaine chez les 15 ans, selon le sexe (HBSC 2002-2018)



Consommation d'autres produits nicotiques – Alors qu'environ la moitié (50.9%) des garçons de 15 ans a utilisé au moins une fois la cigarette électronique (y compris chicha électronique) dans leur vie, cette proportion passe à environ un tiers (34.8%) chez les filles du même âge. Chez les garçons et les filles de 15 ans, la prévalence à vie de la cigarette électronique est ainsi plus élevée que celle des cigarettes traditionnelles. Les jeunes de 15 ans qui ont utilisé la cigarette électronique au moins une fois dans leur vie ont donné le plus souvent comme motif d'utilisation « la curiosité et l'envie d'essayer quelque chose de nouveau » (garçons : 88.8% et filles : 86.3%), suivi de « tout simplement parce que j'aime ça » (garçons: 57.9% et filles: 52.6%).

Les jeunes ont également été interrogé-e-s sur l'utilisation de la pipe à eau, du snus et des produits du tabac chauffé et non brûlé («heat not burn»).

Alors que 31.7% des garçons et 16.5% des filles âgé-e-s de 15 ans ont utilisé au moins une fois dans leur vie la pipe à eau, la prévalence à vie de la consommation de snus parmi les 15 ans est de 13.1% chez les garçons de 15 ans et de 4.8% chez les filles du même âge.

Les produits du tabac chauffé ont été utilisés par environ 2% des garçons et environ 1% des filles de 15 ans au moins une fois dans leur vie.

Alcool

Les conséquences immédiates possibles de la consommation d'alcool peuvent être des accidents, des blessures ou des intoxications, ainsi qu'un risque accru de vivre des actes de violence et d'avoir des relations sexuelles à risque. À plus long terme, la mémoire et les processus d'apprentissage peuvent être compromis. La consommation d'alcool à un jeune âge est également associée à un risque accru de développer des troubles liés à l'alcool dans le futur. La législation suisse interdit la vente et la remise de bière et de vin aux moins de 16 ans, et la vente de spiritueux et alcopops aux moins de 18 ans. Dans le canton du Tessin, la limite d'âge est de 18 ans pour toutes les boissons alcoolisées.

Consommation d'alcool – La prévalence à vie de la consommation d'alcool s'accroît rapidement entre les groupes d'âge : alors qu'en 2018 21.9% des garçons et 11.3% des filles de 11 ans avaient bu au moins une fois de l'alcool, cette proportion est multipliée environ par deux chez les garçons (42.0%) et les filles (30.9%) de 13 ans. Parmi les jeunes de 15 ans, cette proportion est de 70.3% chez les garçons et de 68.5% chez les filles.

La part des jeunes qui **boivent de l'alcool au moins une fois par semaine** est nettement plus basse. En effet, elle est d'environ 1% pour les garçons de 11 et 13 ans, et de moins de 1% pour les filles des mêmes âges. Chez les 15 ans en revanche, elle atteint 11.1% chez les garçons et 3.9% chez les filles.

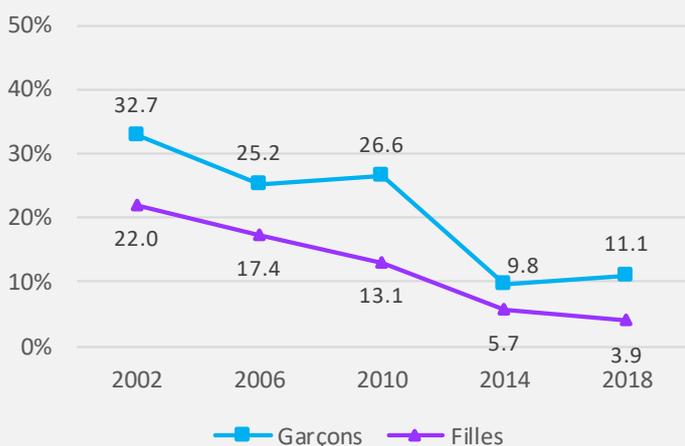
La consommation de boissons spécifiques – Chez les garçons de 15 ans qui boivent au moins hebdomadairement de l'alcool, la bière est la boisson privilégiée, suivie des alcopops, des spiritueux/liqueurs, bien devant le vin. Chez les filles du même âge, la bière, les spiritueux/liqueurs et les alcopops sont ensemble au même niveau, devant le vin.

« **Binge drinking** » - À l'âge de 15 ans, le « binge drinking » n'est pas rare : 26.7% des garçons et 24.1% des filles ont au moins une fois dans les 30 derniers jours bu cinq boissons alcoolisées ou plus lors d'une même occasion (à la suite, dans un bref laps de temps).

Moyens d'accès – Chez les jeunes de 15 ans qui ont bu de l'alcool dans les 30 derniers jours, environ un-e sur cinq en a acheté au moins une fois lui/elle-même (dans un magasin, kiosque, bar ou restaurant), bien que la vente soit interdite pour ce groupe d'âge. Plus de quatre jeunes consommateurs/trices de 15 ans sur cinq a obtenu de l'alcool au moins une fois auprès de personnes connues (p.ex. ami-e-s).

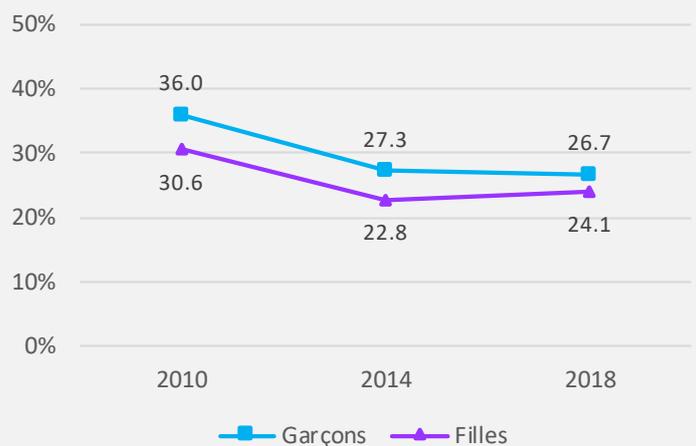
Évolution au fil du temps – Globalement, la consommation au moins une fois par semaine d'alcool a eu tendance à reculer depuis 2002 chez les jeunes de 15 ans. En 2018 elle est toutefois restée à un niveau assez proche de celui de 2014, la légère baisse chez les filles (2014 : 5.7% ; 2018 : 3.9%) et la légère hausse chez les garçons (2014 : 9.8% ; 2018 : 11.1%) n'étant pas statistiquement significatives.

Évolution de la consommation d'alcool au moins une fois par semaine chez les 15 ans, selon le sexe (HBSC 2002-2018)



En 2014, 27.3% des garçons de 15 ans ont eu au moins un « **binge drinking** » dans les 30 derniers jours, c'est-à-dire avoir bu cinq boissons alcoolisées ou plus lors d'une même occasion. En 2018, cette proportion était de 26.7%. Chez les filles de 15 ans également, la proportion reste en 2018 (24.1%) à un niveau relativement comparable à celui de 2014 (22.8%).

Évolution du « binge drinking » (au moins une fois dans les 30 derniers jours) chez les 15 ans, selon le sexe (HBSC 2010-2018)



Cannabis illégal et CBD

La consommation de cannabis illégal, c'est-à-dire contenant au moins 1% de THC, peut causer des troubles de la coordination et de l'équilibre, ce qui augmente le risque de se blesser ou d'avoir un accident. De plus, elle peut altérer la concentration et la capacité d'attention, et causer des problèmes de mémoire pouvant p.ex. réduire les performances scolaires. Cela peut avoir des conséquences négatives à long terme sur le parcours scolaire et la carrière professionnelle. Il existe également un risque de développer une dépendance à la substance.

La possession, le commerce, la culture et la consommation de cannabis (contenant au moins 1% de THC) sont interdits en Suisse et peuvent être punis selon la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup). Cela vaut également pour les jeunes adolescent-e-s. En revanche, la vente de produits contenant principalement du CBD (et moins de 1% de THC) n'est pas soumise à la LStup mais, selon le type de préparation, est réglementée par différentes législations.

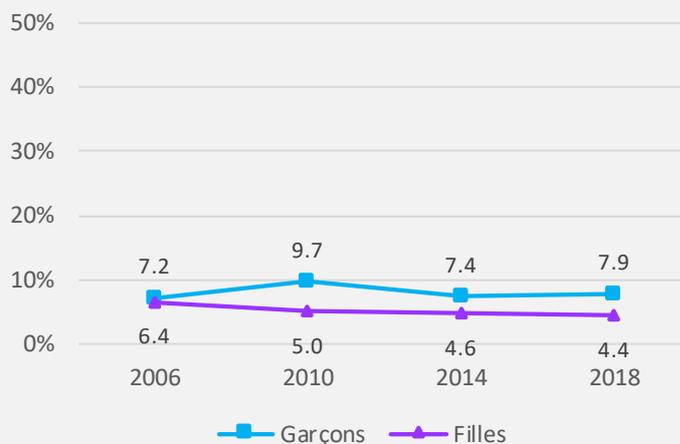
Consommation de cannabis illégal – En 2018, 27.2% des garçons et 17.3% des filles de 15 ans avaient consommé au moins une fois du cannabis illégal dans leur vie.

Moyens d'accès – Parmi le groupe relativement petit de jeunes de 15 ans qui ont consommé du cannabis illégal dans les 30 derniers jours, plus de quatre sur cinq l'ont obtenu au moins une fois auprès de personnes connues (p.ex. ami-e-s). Environ un-e jeune consommateur/trice sur trois a obtenu au moins une fois du cannabis illégal auprès de personnes inconnues.

Évolution au fil du temps – La part des garçons et des filles de 15 ans qui ont consommé au moins trois jours du cannabis illégal dans les 30 derniers jours est restée à un niveau relativement comparable entre 2006 et 2018. Par exemple, elle était de 7.4% chez les garçons et de 4.6% chez les filles de 15 ans en 2014, et de respectivement 7.9% et 4.4% en 2018.

Consommation de CBD – En 2018, 9.2% des garçons et 4.6% des filles de 15 ans ont dit avoir consommé du CBD au moins une fois dans leur vie.

Évolution de la consommation de cannabis illégal au moins trois jours dans les 30 derniers jours, chez les 15 ans, selon le sexe (HBSC 2006-2018)



Où trouvez des informations supplémentaires sur ce thème ?

- Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y., & Kretschmann, A. (2019). *La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 100)*. Lausanne: Addiction Suisse.
- Des informations supplémentaires sur l'enquête suisse HBSC sont disponibles sur le site www.hbsc.ch
- Des informations sur les indicateurs du Système de Monitoring des Addictions et MNT (MonAM) concernant les enfants et les adolescents sont disponibles sur le site www.obsan.admin.ch/fr/MonAM
- Autres chiffres clés dans le domaine des addictions : www.addictionsuisse.ch ⇒ Faits et Chiffres

L'étude internationale «Health Behaviour in School-aged Children» (HBSC)

Cette feuille-info se base sur les données de l'étude HBSC 2018. Cette enquête, placée sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), étudie les comportements de santé des jeunes de 11 à 15 ans. Addiction Suisse a réalisé cette enquête en 2018 pour la neuvième fois en Suisse dans des classes de 5^{ème} à 9^{ème} années de programme (7^{ème} à 11^{ème} HarmoS) sélectionnées au hasard. Les élèves ont rempli un questionnaire anonyme et standardisé pendant une période de cours. L'enquête HBSC suisse est financée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la plupart des cantons.

Données utilisées et méthodes statistiques

Pour des raisons éthiques et pour ne pas surcharger les élèves les plus jeunes, certaines questions – comme celles sur le « binge drinking », la cigarette électronique et les autres produits nicotiques, le cannabis illégal et le CBD – ont seulement été posées aux élèves des classes de 8^{ème} et 9^{ème} années de programme (c.-à-d. 10^{ème} et 11^{ème} HarmoS). Pour plus d'informations sur les données et sur la méthode de l'étude, voir Delgrande Jordan et al. (2019).

Contenu et Design

Andrea Kretschmann, Eva Schneider, Marina Delgrande Jordan, Sophie Masseroni, Yvonne Eichenberger, Addiction Suisse, mars 2019